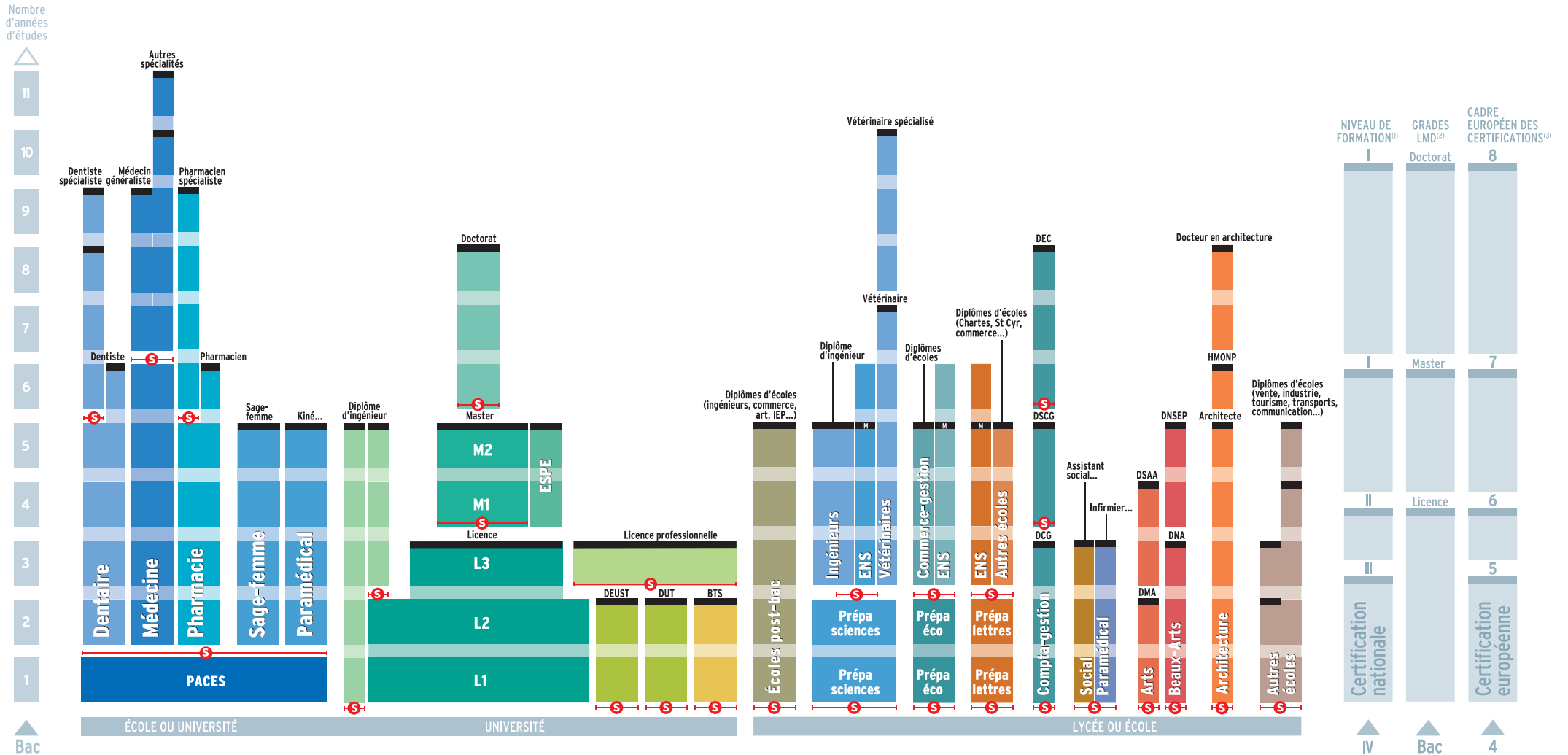


LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

LES PRINCIPAUX ITINÉRAIRES DE FORMATION APRÈS LE BACCALAURÉAT



Dans l'enseignement supérieur, il existe des passerelles entre ces différentes filières.

Diplôme ou Diplôme d'État
 Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

BTS : brevet de technicien supérieur
 D : doctorat
 DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
 DEC : diplôme d'expert-comptable
 DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
 DMA : diplôme des métiers d'art
 DNA : diplôme national d'art
 DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
 DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
 DUT : diplôme universitaire de technologie
 ENS : école normale supérieure
 ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation
 HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre
 IEP : institut d'études politiques
 L : licence
 M : master
 PACES : première année commune aux études de santé

(1) Le **niveau de formation** permet de classer des diplômes et des certifications en fonction d'objectifs professionnels visés (métiers, fonctions ou activités). Pour en savoir plus : consultez le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
 (2) Les **grades LMD** : les grades de licence, master, doctorat correspondent à des paliers de formation européens.
 (3) Le **Cadre européen des certifications** (CEC, ou EOF en anglais) permet aux états membres de la Communauté européenne de comparer les certifications et les diplômes délivrés par les différents pays.